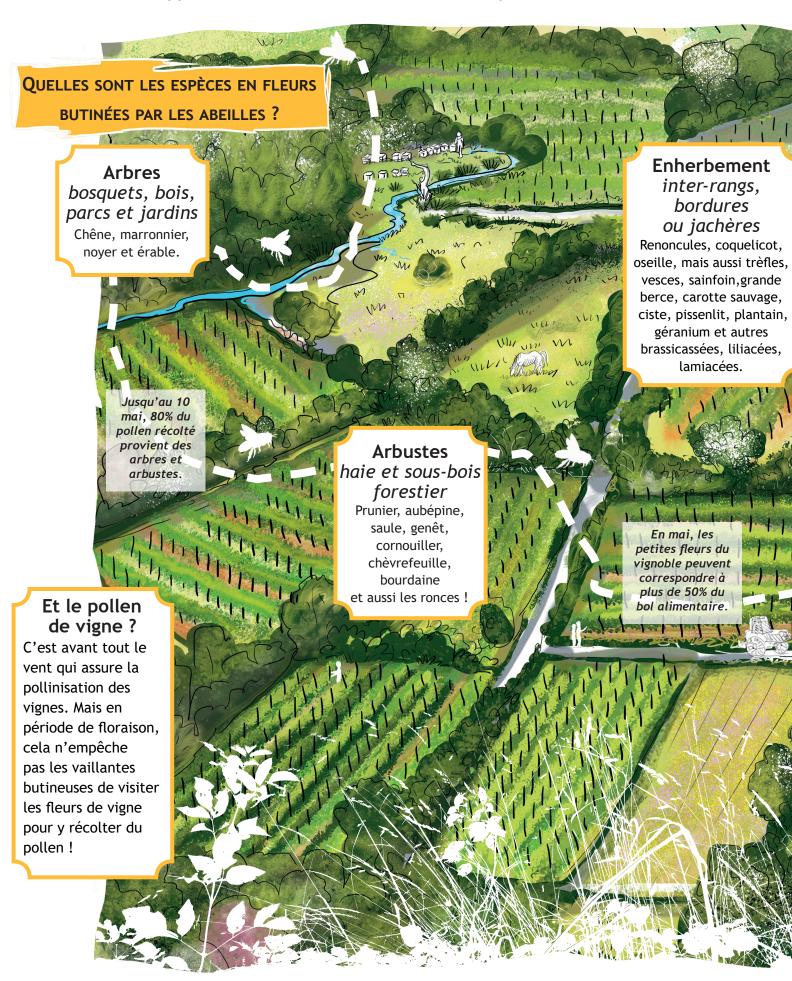


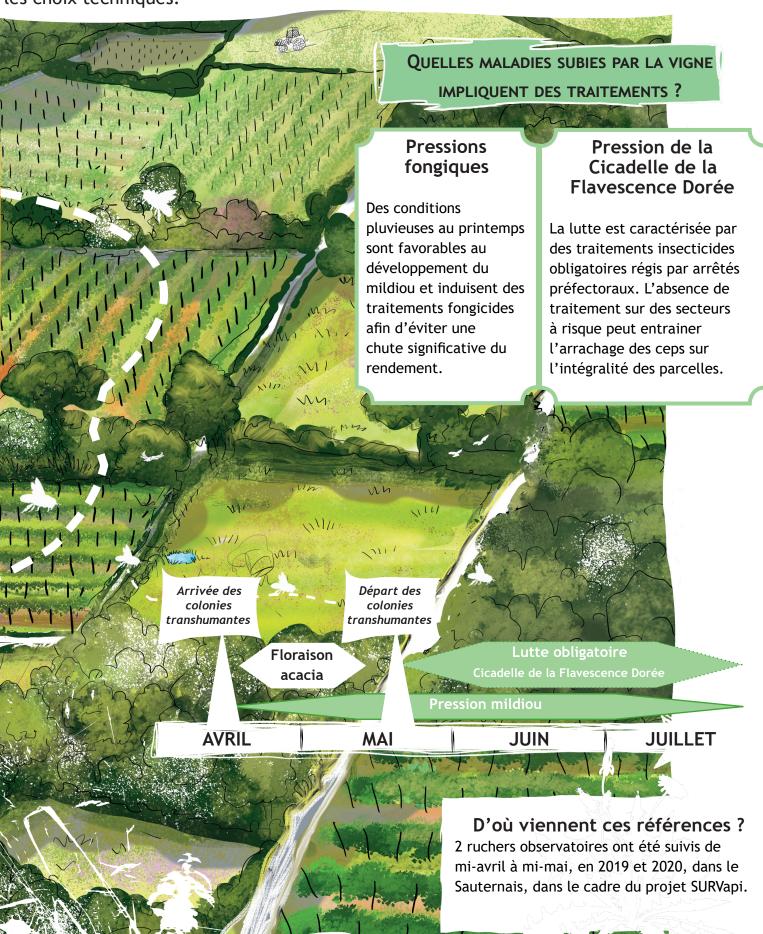
## AU PRINTEMPS, UN PAYSAGE OÙ TRAVAILLENT ACTI

Pendant sa floraison début mai, l'acacia peut fournir du nectar en abondance permettant la production d'un miel recherché. Mais les butineuses visitent l'ensemble du paysage à la recherche d'une autre ressource essentielle au développement et à la santé des colonies : le pollen.



## VEMENT VITICULTEURS, APICULTEURS ET ABEILLES!

A cette même période, les vignes sont soumises aux pressions de maladies et ravageurs. Les viticulteurs portent alors une attention particulière à la santé de leur vignoble. Pour une bonne cohabitation entre ces deux activités, les abeilles et la flore qu'elles visitent sont deux éléments dont il faut tenir compte dans les choix techniques.



# Pour concilier activité viticole et apiculture dans un paysage partagé



#### UNE FLORE DIVERSIFIÉE ET ABONDANTE

- Maintenir la flore spontanée en bords de chemins et parcelles.
- ◆ Entretenir les haies, ronciers, jachères ou bordures uniquement après la fin de leurs floraisons.
- Intégrer des espèces mellifères dans les mélanges semés (trèfles, sainfoin, vesces, etc.)



- ◆ Le respect de la réglementation « mention abeille » s'impose même pour les traitements obligatoires !
- ◆ Le broyage des espèces en fleurs avant un traitement et la réalisation des pulvérisations en dehors de la présence des abeilles permettent de réduire le risque d'exposition des abeilles.



- ◆ Mieux connaître et comprendre les pratiques et enjeux de chacun.
- ◆ Se renseigner sur les dates de traitements obligatoires et prendre des décisions de protection des colonies.
- Ou simplement partager une tartine de miel et un bon verre!

Pour discuter des liens entre viticulture et apiculture, recevoir des compléments d'informations sur le projet ou mettre en place un dispositif similaire sur votre territoire, nous contacter :

### Chambre d'Agriculture de Gironde

17 cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux Cedex
territoires@gironde.chambagri.fr
05.56.79.64.12
gironde.chambre-agriculture.fr

ADANA - Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine

contact@adana.adafrance.org 06.80.01.82.66 adana.adafrance.org













Plan Ecophyto est piloté par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.